
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 431 DU 02 OCTOBRE 2019

portant nomination de monsieur **Didier Oscar Hervé CAPO-CHICHI** en qualité de Directeur de la Programmation et de la Prospective au Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2018-049 du 15 février 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports ;
sur proposition du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 02 octobre 2019,

DÉCRÈTE**Article premier**

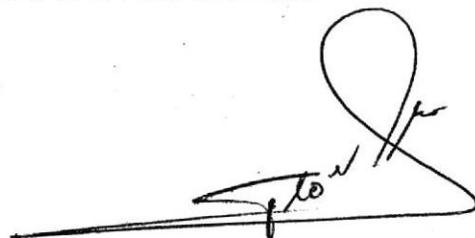
Monsieur **Didier Oscar Hervé CAPO-CHICHI** est nommé Directeur de la Programmation et de la Prospective au Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

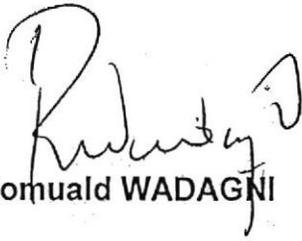
Fait à Cotonou, le 02 octobre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Tourisme, de
la Culture et des Arts,



Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MTCA 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ;
JORB 1.